



RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BO HO HOV

Durée du stage :

1 jour de formation de 7 heures avec au moins 2 heures de pratique conformément à l'annexe D de la norme NF C18-510

Participants :

De 5 participants minimum à 8 maximum

Publics :

Tout personnel devant effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électriquement dangereux ; intervenant chargé d'assurer des travaux, des dépannages ou autres opérations d'ordre non électrique

Intervenants :

Formateur expérimenté sur les installations électriques.

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap :

Merci de contacter notre Référent handicap : 07 87 93 96 81

Délais d'accès :

Inscription 15 jours maximum avant le début du stage

Modalités d'accès :

Présentiel 100 %

Modalités d'inscription :

5 participants minimum pour validation de la session

Tarif :

200 € HT

Prise en charge possible – Nous consulter

CONTACTS :

Service Formation :

04 90 40 99 15

SITE WEB :

www.climlab.fr

E-MAIL :

climlab@climlab.fr



PRE-REQUIS :

Personne titulaire d'une habilitation électrique en cours de validité (- de 3 ans).

OBJECTIFS :

- Préparer son renouvellement du titre d'habilitation BO, HO, HOV suivant la norme NF C18-510.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les risques et les dangers liés à l'électricité pour effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique.

CONTENU DE LA FORMATION :

Programme théorique :

- Notions élémentaires d'électricité.
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique.
- Les différents risques d'origine électrique.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Analyse des risques liés à un environnement électrique.
- Les moyens de protection contre les différents types de contacts.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Habilitation, symboles et titre d'habilitation.
- Les différentes zones d'environnement.

Programme pratique :

- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.
- Savoir baliser une zone de travail.

MOYENS D'EVALUATION DES ACQUIS :

Un contrôle des connaissances par QCM est effectué en fin de stage. Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l'entreprise à l'issue de la formation. Une attestation individuelle de formation est remise au stagiaire.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Étude du support de cours remis à chaque stagiaire, mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Vidéo projecteur + PC + Vidéos ; Matériel de sécurité : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, natte et tapis isolant, outillages isolés, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage, platine pédagogique

SUITE PARCOURS ET DEBOUCHE :

- Métiers de l'électricité

EQUIVALENCES OU PASSERELLES :

Néant